

LES MOYENS

D'ENTREPRENDRE

3.

FONDS EUROPÉENS

À QUI S'ADRESSE CE DISPOSITIF ?

Les fonds européens
peuvent aussi
s'adresser
aux TPE, PME.

FONCTIONNEMENT

Il existe 3 types d'aide :

- **FEDER (Fonds Européen de Développement Régional)**

En fonction de l'activité et sous certaines conditions, les TPE, PME peuvent bénéficier d'un financement pour :

- > Investir dans la recherche, le développement technologique et l'innovation,
- > Améliorer leur compétitivité des PME,
- > Favoriser leur développement numérique,
- > Soutenir leurs efforts de transition énergétique.

- **FSE (Fonds Social Européen)**

Le FSE agit pour la promotion de l'emploi de qualité. Il peut donc soutenir une politique de formation.

- **FEADER (Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural)**

Le FEADER intervient dans le cadre de la politique de développement rural notamment sur : l'installation des jeunes agriculteurs, le soutien à l'agriculture biologique ou le développement et l'attractivité des zones rurales.

Afin de répondre aux besoins spécifiques des territoires, une partie des subventions FEADER est attribuée à la démarche « LEADER » (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale).

Dans ce cas, sur 12 communes rurales de notre territoire, les subventions FEADER peuvent être également attribuées à des opérations visant à soutenir la création, le maintien, le développement ou la reprise d'entreprises.

+ D'infos sur :

europe-en-nouvelle-aquitaine.eu



CONTACT

Maison de l'entreprendre

05 16 53 02 30

entreprendre@grandangouleme.fr